

# République Islamique de Mauritanie

Honneur-Fraternité-Justice



Ministère de l'Énergie et du Pétrole

Société Mauritanienne d'Électricité



**SOMELEC**

**Demande de cotation à compétition ouverte**

**DCCO N° : 19/CAE/2026**

**Pour la fourniture d'huile pour les groupes de la SOMELEC**

**Mai 2026**

## **Partie 1 : Procédure de la Demande de cotation à compétition ouverte**

### **1) Objet de la Demande de cotation :**

Le Groupe-SOMELEC lance une Demande de cotation à compétition **ouverte** pour la fourniture d'huile pour les groupes de la SOMELEC, conformément aux spécifications indiquées dans la Partie 3.

### **2) Documents constitutifs de la Demande de cotation**

La présente Demande de cotation à compétition ouverte est composée des documents suivants :

- **Partie 1** : Procédure de la Demande de cotation à compétition ouverte
- **Partie 2** : Formulaires de soumission ;
- **Partie 3** : Liste des fournitures, Calendrier de livraison, Spécifications techniques, bordereau des prix
- **Partie 4** : Projet de contrat.

L'Avis d'appel à concurrence publié ne fait pas partie des documents constitutifs de la présente Demande de cotation à compétition ouverte. En cas de contradiction entre une ou plusieurs indications dudit avis et une ou plusieurs indications de la présente Demande de cotation, ces dernières prévalent.

### **3) Prix**

Le Soumissionnaire soumettra sa Lettre de soumission et les Bordereaux de prix en remplissant les formulaires fournis dans la Partie 2, sans apporter aucune modification à sa présentation, et aucun autre format de remplacement ne sera accepté. Toutes les rubriques doivent être remplies de manière à fournir les renseignements demandés.

### **4) Monnaie de l'offre**

Les Soumissionnaires installés en Mauritanie sont tenus de libeller leurs prix en Ouguiya (MRU). Les Soumissionnaires étrangers sont autorisés à libeller leurs prix en une ou plusieurs monnaies convertibles sans dépasser trois (3) monnaies étrangères.

### **5) Présentation des offres**

L'offre doit comprendre ce qui suit :

- i. Une offre technique comprenant notamment :
  - Les spécifications techniques des fournitures proposées (elles doivent être conformes aux spécifications indiquées dans la Partie 3 de la présente Demande de cotation et le cahier de charge joint) ;
  - Toute autre documentation technique que le fournisseur juge nécessaire d'inclure dans l'offre technique ;

- Les preuves de la qualité des fournitures proposées. Ces preuves doivent comprendre :
  - Une attestation prouvant l'originalité du matériel (autorisation du fabricant)
  - Les formulaires inclus dans la Partie 2 autres que ceux de la Lettre de soumission et du Bordereau des prix dûment remplis ;

ii. Une offre financière comprenant :

- La Lettre de Soumission établie conformément au modèle figurant dans la Partie 2 ;
- Le Bordereaux de prix établi conformément au modèle figurant dans la Partie 2.

**Sous peine de rejet de l'offre**, les Soumissionnaires sont tenus d'exprimer leurs prix figurant dans l'offre financière (dans la Lettre de soumission et dans le Bordereau des prix) en prix CIP/Entrepôt du Groupe SOMELEC Nouakchott Mauritanie (Incoterms 2020 CCI).

L'évaluation et la comparaison des offres s'effectueront sur la base du prix CIP/Entrepôt du Groupe SOMELEC – Nouakchott- Mauritanie (Incoterms 2020 CCI).

L'offre doit être fournie en **une copie originale papier et une copie électronique (Obligatoire)**.

Sous peine de rejet de l'offre, l'offre technique et l'offre financière doivent être contenues dans une enveloppe fermée sur laquelle doit inscrit ce qui suit :

**Monsieur le Président de la Commission des Achats d'Exploitation du Groupe-SOMELEC  
« Demande de cotation à compétition ouverte pour fourniture d'huile des groupes de la  
SOMELEC. (DCCO N° : 19/CAE/2026). »**

**4ème étage  
Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355  
Téléphone Fixe : +222 45 29 03 89  
Email : [cmsomelec@gmail.com](mailto:cmsomelec@gmail.com)  
Nouakchott (Mauritanie)**

#### **6) Date limite de réception des offres**

Le pli fermé contenant l'offre technique et l'offre financière doit être reçu au plus tard **le 02/06/2026 à 12 heures heure locale** à l'adresse mentionnée ci-dessus.

#### **7) Ouverture des offres :**

Les plis fermés contenant les offres techniques et les offres financières seront ouverts en séance publique de la Commission des Achats d'Exploitation (CAE) **le 02/06/2026 à 12heure30 heure locale** à l'adresse ci-après :

**« Direction Générale de la SOMELEC  
Commission des Achats d'Exploitation  
Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355  
Nouakchott (Mauritanie) »**

Les Soumissionnaires intéressés sont autorisés à assister à la séance d'ouverture des offres.

**8) Procédures d'évaluation des offres :**

L'évaluation des offres sera effectuée comme suit :

**Etape 1 : Evaluation de la conformité de l'offre**

La CAE procédera à l'évaluation de la conformité des offres sur la base de ce qui suit :

- a) Vérification que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées aux points i et ii de l'article 5 ci-dessus ;
- b) Vérification du respect du calendrier de livraison exigé ;
- c) Vérification de la conformité formelle de l'offre et de l'exhaustivité des documents fournis.

Les soumissionnaires dont les offres sont jugées non conformes pour l'essentiel seront écartés à ce stade.

**Etape 2 : Evaluation des offres financières**

La sous-commission n'évaluera que les offres financières des soumissionnaires dont les offres ont été jugées conformes à l'étape 1.

L'évaluation financière sera effectuée suivant l'ordre chronologique qui suit :

- i. Vérification que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées au point ii. de l'article 5 ci-dessus ;
- ii. Correction des erreurs arithmétiques comme suit :
  - En cas de contradiction entre le prix unitaire et le prix total, le prix unitaire fera foi ;
  - En cas d'erreur dans les totaux, les sous-totaux feront foi ;
  - En cas de contradiction entre le montant en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.
- iii. Conversion des offres libellées en monnaie(s) étrangère(s) en Ouguiya (MRU) sur la base du taux de la Banque Centrale à la date limite de dépôt des offres ;
- iv. Classement des offres par ordre croissant des prix évalués et identification du soumissionnaire le moins disant.

**Etape 3 : Evaluation technique**

La sous-commission procédera à l'évaluation technique et à la vérification de la qualification du soumissionnaire classé premier à l'issue de l'étape 2 (offre la moins disante).

Cette évaluation sera effectuée sur la base de ce qui suit :

- a) Vérification de la conformité de l'offre technique aux dispositions figurant dans la Partie 3 de la présente Demande de cotation et du cahier de charges joint, notamment la conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques exigées ;
- b) Vérification de la fourniture des preuves de la qualité des fournitures conformément aux exigences du dossier, notamment (autorisation du fabricant ; certificats ou documents attestant la qualité et l'origine des produits) ;

L'offre du soumissionnaire le moins disant est jugée non conforme pour l'essentiel, elle sera rejetée.

La sous-commission procédera alors à l'évaluation du soumissionnaire deuxième moins disant, selon la même procédure, et ainsi de suite jusqu'à l'identification d'un soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme et qualifiée.

#### **9) Attribution du marché :**

La Commission attribuera le marché au soumissionnaire le moins disant dont l'offre aura été jugée conforme aux exigences techniques et qualifiée à l'issue de l'étape 3. En cas de non-conformité ou de non-qualification, elle procédera à l'examen du soumissionnaire classé deuxième, et ainsi de suite, jusqu'à l'identification d'un soumissionnaire qualifié.

Le montant du marché sera égal au montant proposé dans la Lettre de soumission auquel les corrections des erreurs arithmétiques éventuelles ont été appliquées.

Tout Soumissionnaire qui n'acceptera pas les corrections des erreurs arithmétiques sera écarté.

#### **10) Signature du contrat**

Le contrat sera signé sur la base du projet de contrat figurant dans la **Partie 4** (après avoir inséré les informations manquantes fournies par l'attributaire du marché).

**Aucune négociation du contrat ne sera effectuée.**

#### **11) Notification du contrat**

Une fois signé par les deux parties, le contrat sera notifié par la SOMELEC à l'Attributaire du marché dans les délais les plus courts.

#### **12) Suite à donner :**

La SOMELEC se réserve le droit de ne pas donner de suite ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente Demande de cotation.

## Partie 2 : Formulaire de soumission

### Lettre de soumission

*INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS : SUPPRIMER CE CARTOUCHE APRES AVOIR REMPLI LE FORMULAIRE*

*Le Soumissionnaire devra remplir la lettre ci-dessous avec son entête, indiquant clairement le nom et l'adresse commerciale complets.*

*Notes : le texte en italiques est destiné à faciliter la préparation des formulaires et devra être supprimé dans les formulaires d'offres]*

**Date de soumission :** *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

**Demande de Cotation :** *[insérer le numéro et l'objet de la Demande de cotation]*

**Avis d'appel à concurrence :** *[insérer le numéro et la date de l'Avis d'appel à concurrence]*

À : **SOMELEC, Mauritanie**

Nous, les soussignés attestons que :

- (a) Nous avons examiné la Demande de cotation numéro ....., y compris l'amendement/ les amendements éventuels No. : *[insérer les numéros et date d'émission de chacun des amendements]* ; et n'avons aucune **réserve** à leur égard ;
- (b) nous nous engageons à fournir, **conformément** à la Demande de Cotation, les Fournitures et Services connexes ci-après : *[insérer une brève description des Fournitures et Services connexes]* dans un délai de *[insérer le délai en jours calendaires]* à compter de la date de notification du contrat.
- (c) le **montant total** de notre offre, y compris tout rabais éventuel est de : *[insérer le montant total de l'offre en lettres et en chiffres, en précisant les divers montants et monnaies respectives]* ;
- (d) notre offre demeurera **valide pendant une période** de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite du dépôt des offres; cette offre nous engage et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période;
- (e) nous ne participons pas, en qualité de soumissionnaire à plus **d'une offre** dans le cadre de la présente Demande de cotation;
- (f) il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre par le moyen de la notification d'attribution du Marché que vous nous adresserez, tiendra lieu d'engagement ferme entre nous, jusqu'à ce qu'un marché soit formellement établi et signé;
- (g) nous comprenons que vous n'êtes pas tenu d'accepter l'offre évaluée la moins-disante ou toute offre que vous avez pu recevoir ;
- (h) nous certifions que nous avons adopté toute mesure appropriée afin d'assurer qu'aucune personne agissant pour nous ou en notre nom ne s'engage dans des pratiques de Fraude ou de Corruption.

Nom du Soumissionnaire *[insérer le nom complet du Soumissionnaire]*

Nom de la personne signataire de l'offre *[insérer le titre/capacité complet de la personne signataire de l'offre]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[insérer la signature]*

Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de *[insérer le nom complet du Soumissionnaire]*

En date du \_\_\_\_\_ jour de *[Insérer la date de signature]*

## Formulaire de renseignements sur le Soumissionnaire

*[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]*

Date : *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

DCCO No : *[insérer le numéro de DCCO]*

1. Nom du Soumissionnaire : <i>[insérer le nom légal du Soumissionnaire]</i>
2. En cas de groupement, noms de tous les membres : <i>[insérer le nom légal de chaque membre du groupement]</i>
3. Pays où le Soumissionnaire est légalement enregistré : <i>[insérer le nom du pays d'enregistrement]</i>
4. Année d'enregistrement du Soumissionnaire : <i>[insérer l'année d'enregistrement]</i>
5. Adresse officielle du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement : <i>[insérer l'adresse légale du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement]</i>
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Soumissionnaire : Nom : <i>[insérer le nom du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse : <i>[insérer l'adresse du représentant du Soumissionnaire]</i> Téléphone/Fac-similé : <i>[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse électronique : <i>[insérer l'adresse électronique du représentant du Soumissionnaire]</i>
7. Ci-joint copie des originaux ou de copies certifiées conformes des documents ci-après : <i>[marquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints]</i> <input type="checkbox"/> Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme <input type="checkbox"/> En cas de groupement, accord de groupement

## Formulaire de renseignements sur les membres de groupement

*[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau doit être rempli par chaque membre/partenaire du groupement.]*

Date insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

DCCO No : *[insérer le numéro de DCCO]*

1. Nom du Soumissionnaire : <i>[insérer le nom légal du Soumissionnaire]</i>
2. Nom du membre du groupement : <i>[insérer le nom légal du membre du groupement]</i>
3. Pays où le membre du groupement est légalement enregistré : <i>[insérer le nom du pays d'enregistrement du membre du groupement]</i>
4. Année d'enregistrement du membre du groupement : <i>[insérer l'année d'enregistrement du membre du groupement]</i>
5. Adresse officielle du membre du groupement dans le pays d'enregistrement : <i>[insérer l'adresse légale du membre du groupement dans le pays d'enregistrement]</i>
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du membre du groupement : Nom : <i>[insérer le nom du représentant du membre du groupement]</i> Adresse : <i>[insérer l'adresse du représentant du membre du groupement]</i> Téléphone/Fac-similé : <i>[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du membre du groupement]</i> Adresse électronique : <i>[insérer l'adresse électronique du représentant du membre du groupement]</i>
7. Ci-joint copie des originaux ou de copies certifiées conformes des documents ci-après : <i>[marquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints]</i> - Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme

# **Bordereaux des prix**

*Le Soumissionnaire doit remplir le bordereau suivant le document annexé.*

### Bordereau des prix des Fournitures

1	2	3	4	5	6	7
Article No.	Description des Fournitures	Pays d'origine	Date de livraison selon définition des Incoterms	Quantité (Nb. d'unités)	Prix unitaire CIP <i>[insérer le lieu de destination conformément aux indications de la Partie 3]</i>	Prix CIP par article (col 5x6)
<i>1</i>	<i>CASTROL TLX 504</i>	<i>[insérer le pays d'origine]</i>	<i>[insérer la date de livraison offerte]</i>	<i>[insérer la quantité et l'identification de l'unité de mesure]</i>	<i>[insérer le prix unitaire CIP pour l'article]</i>	<i>[insérer le prix total CIP pour l'article]</i>
<i>2</i>	<i>CASTROL TLX 404</i>	<i>[insérer le pays d'origine]</i>	<i>[insérer la date de livraison offerte]</i>	<i>[insérer la quantité et l'identification de l'unité de mesure]</i>	<i>[insérer le prix unitaire CIP pour l'article]</i>	<i>[insérer le prix total CIP pour l'article]</i>
<b>Prix total</b>						

### Partie 3 : Liste des fournitures, Services connexes, Calendrier de réalisation Calendrier de livraison, Spécifications techniques.

#### 1. Liste des Fournitures et Calendrier de livraison

Article No.	Description des Fournitures	Quantité (Nb. D'unités)	Unité	Destination des fournitures	Date de livraison (selon les Incoterms)		
					Date de livraison au plus tôt	Date de livraison au plus tard	Date de livraison offerte par le Soumissionnaire [à indiquer par le Soumissionnaire]
1	CASTROL TLX 504	785	Fûts	Magasin général de la SOMELEC à Nouakchott	Immédiate	4 semaines	[insérer la date offerte par le Soumissionnaire]
2	CASTROL TLX 404	318	Fûts	Magasin général de la SOMELEC à Nouakchott	Immédiate	4 semaines	[insérer la date offerte par le Soumissionnaire]

NB : Prévoir la prise en charge totale (transport, hébergement et péridium) de deux (2) personnes de la SOMELEC, pour vérifier authenticité du produit en Usine.

## 2. Spécifications des fournitures(caractéristiques techniques) Les Caractéristiques technique des huiles



Product Data

### TLX Xtra Range

High performance diesel engine lubricant

#### Description

Castrol TLX Xtra is a range of high performance engine oil to withstand high oil stress conditions seen in the latest engine designs which have reduced oil capacity and consumption. It is suitable for operating with a wide range of fuel types HSFO, VLSFO, ULSFO and dual fuel LNG applications.

#### Application

TLX Xtra has been developed for use in medium speed engines for marine propulsion and power generation applications. TLX Xtra is available with 20, 30, 40 and 50 or 55 BN, and SAE 30 and 40 viscosity grades to suit engine builders' requirements and fuel variation. It is also suitable for diesel engines fitted with latest emission reduction technology and after treatment systems.

#### Conditions of Use

Formulated with an enhanced detergency system (EDS) to maintain excellent cleanliness for reliable engine operation

- Reduced risk of piston deposit
- Exceeds API CF engine cleanliness requirements\*
- Maintains cleanliness under high oil stress conditions

Increased performance delivered through

- Extended operation within OEM oil condition limits
- Improved oil treatment and water shedding performance
- Excellent liner condition and low wear rates
- 2020 ready and capable of handling fuel variability

\*As tested in low BN variants

#### Advantages

The TLX Xtra range of oils holds approvals or letters of no objection from MAN, MAK, Wartsila, Daihatsu, Yanmar and Hyundai HIMSSEN medium speed engine manufacturers.

## Typical Characteristics

Name	Method	Units	TLX Xtra 203	TLX Xtra 204	TLX Xtra 303	TLX Xtra 304	TLX Xtra 404	TLX Xtra 504	TLX Xtra 554
Density @ 15C, Relative	ASTM D4052	g/ml	0.893	0.898	0.900	0.902	0.908	0.915	0.917
Viscosity, Kinematic 100C	ASTM D445	mm <sup>2</sup> /s	11.4	14.1	11.5	13.5	13.9	13.9	13.9
Flash Point, PMCC	ASTM D93	°C	218	221	219	217	218	218	218
Pour Point	ASTM D97	°C	-13	-12	-13	-14	-13	-16	-15
Total Base Number, TBN	ASTM D2896	mg KOH/g	20	20	30	30	40	50	55
Viscosity Index	ASTM D2270	None	102	101	105	103	105	107	108

The above figures are typical of those obtained with normal production tolerance and do not constitute a specification

## Storage

All packages should be stored under cover. Where outside storage is unavoidable drums should be laid horizontally to avoid the possible ingress of water and the obliteration of drum markings. Products should not be stored above 60C, exposed to hot sun or freezing conditions. TLX Xtra Range 28 Nov 2019 Castrol, the Castrol logo and related marks are trademarks of Castrol Limited, used under licence. This data sheet and the information it contains is believed to be accurate as of the date of printing. However, no warranty or representation, express or implied, is made as to its accuracy or completeness. Data provided is based on standard tests under laboratory conditions and is given as a guide only. Users are advised to ensure that they refer to the latest version of this data sheet. It is the responsibility of the user to evaluate and use products safely, to assess suitability for the intended application and to comply with all applicable laws and regulations. Material Safety Data Sheets are available for all our products and should be consulted for appropriate information regarding storage, safe handling, and disposal of the product. No responsibility is taken by either BP plc or its subsidiaries for any damage or injury resulting from abnormal use of the material, from any failure to adhere to recommendations, or from hazards inherent in the nature of the material. All products, services and information supplied are provided under our standard conditions of sale. You should consult our local representative if you require any further information. Castrol Marine, Technology Centre, Whitchurch Hill, Pangbourne, Reading RG8 7QR, United Kingdom [www.castrol.com/marine](http://www.castrol.com/marine)



## TLX Plus Range

Diesel engine lubricants

### Description

Castrol TLX Plus is a range of high performance lubricants incorporating an advanced additive technology formulated to overcome the adverse conditions seen in engines with low oil consumption and operating with varying heavy fuel qualities.

### Application

TLX Plus has been developed for use in highly-rated medium speed diesel engines for marine propulsion and power generation applications. TLX Plus is available with 20, 30, 40 or 50 BN, and SAE 30 and 40 viscosity grades to suit differing fuel sulphur content and engine builders' requirements.

### Advantages

- Good wear performance.
- Good thermal & anti-oxidation stability.
- Good protection against corrosion in the presence of sea water.
- High load carrying properties of FZG 12 for anti-wear performance.
- Excellent anti-foam properties.
- Tolerant to water contamination.
- Meets API CF specification (as tested with 20 BN variant).

### Product Performance Claims

The TLX Plus range of oils holds approvals or letters of no objection from all major medium speed engine manufacturers.

## Typical Characteristics

Name	Method	Units	TLX Plus 203	TLX Plus 204	TLX Plus 303	TLX Plus 304	TLX Plus 404	TLX Plus 504
SAE Number			30	40	30	40	40	40
Viscosity, Kinematic 100°C	ASTM D445	mm <sup>2</sup> /s	11.5	14	11.5	14	14	14
Total Base Number, TBN	ASTM D2896	mg KOH/g	20	20	30	30	40	50
Density @ 15°C, Relative	ASTM D4052	g/ml	0.897	0.900	0.902	0.906	0.913	0.919
Flash Point, PMCC	ASTM D93	°C	>200	>200	>200	>200	>200	>200
Pour Point	ASTM D97	°C	-6	-6	-6	-6	-6	-6
FZG Gear Test A/ 8.3/90	DIN 51 354	FLS	12	12	12	11	12	12

The above figures are typical of those obtained with normal production tolerance and do not constitute a specification.

## Storage

All packages should be stored under cover. Where outside storage is unavoidable drums should be laid horizontally to avoid the possible ingress of water and the obliteration of drum markings. Products should not be stored above 60°C, exposed to hot sun or freezing conditions. TLX Plus Range 09 Oct 2014 Castrol, the Castrol logo and related marks are trademarks of Castrol Limited, used under licence. This data sheet and the information it contains is believed to be accurate as of the date of printing. However, no warranty or representation, express or implied, is made as to its accuracy or completeness. Data provided is based on standard tests under laboratory conditions and is given as a guide only. Users are advised to ensure that they refer to the latest version of this data sheet. It is the responsibility of the user to evaluate and use products safely, to assess suitability for the intended application and to comply with all applicable laws and regulations. Material Safety Data Sheets are available for all our products and should be consulted for appropriate information regarding storage, safe handling, and disposal of the product. No responsibility is taken by either BP plc or its subsidiaries for any damage or injury resulting from abnormal use of the material, from any failure to adhere to recommendations, or from hazards inherent in the nature of the material. All products, services and information supplied are provided under our standard conditions of sale. You should consult our local representative if you require any further information. Castrol Marine, Technology Centre, Whitchurch Hill, Pangbourne, Reading RG8 7QR, United Kingdom [www.castrol.com/marine](http://www.castrol.com/marine)

## Partie 4 : Projet de contrat

**ENTRE LES PARTIES SOUSSIGNEES : Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355  
Nouakchott (Mauritanie)**

**SOMELEC**, Société Mauritanienne d'Electricité dont le siège social est sis à Nouakchott, BP 355, avenue **Boubacar Ben Amer**, ci-après désigné le “**Client**” représentée par Monsieur .....en sa qualité de ....., dûment habilité à l'effet des présentes, et

La société .....ci-après désigné le “**Fournisseur**” représentée par Monsieur ....., en sa qualité de ....., dûment habilité à l'effet des présentes ;

Le Fournisseur et le Client étant ci-après collectivement dénommés les “**Parties**” et individuellement une “**Partie**”.

**IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :**

### 1) **Objet**

Le présent Contrat a pour objet de définir les conditions et les obligations réciproques des deux parties

### 2) **Fournitures/Prestations**

Les fournitures et les prestations objet du présent contrat sont définies dans la Partie 3 qui fera partie intégrante du contrat.

### 3) **Conditions de Mise en vigueur**

Le contrat entre en vigueur dès sa notification au Fournisseur.

### 4) **Date de livraison des fournitures**

Le Fournisseur s'engage à fournir au Client les fournitures objet du présent contrat dans un délai maximum de ..... Calendaires à compter de la date de notification du contrat.

### 5) **Prix du Marché**

Le Prix du marché est de ..... Ce montant correspond à un prix CIP/Entrepôt de la Société Mauritanienne d'Electricité (groupe-SOMELEC) à Nouakchott (Incoterms 2020)

### 6) **Modalités de Paiement :**

Pour les parties du prix du Marché exprimées en monnaies étrangères, les monnaies de règlement seront les mêmes que les monnaies de l'offre.

## **6.1) Règlement des fournitures**

Pour les parties du prix du Marché exprimées en monnaies étrangères, les monnaies de règlement seront les mêmes que les monnaies de l'offre.

### **6.1) Règlement des fournitures si le fournisseur est installé à l'étranger :**

Le Règlement des fournitures en provenance de l'étranger sera effectué comme suit :

#### **1ère option :**

(i) Règlement de l'Avance : vingt (20%) pour cent du prix du Marché sera réglé dans les 30 jours suivant la signature du Marché, contre une demande de paiement, et une garantie bancaire (i) d'un montant équivalent (ii) valable jusqu'à la livraison des Fournitures et (iii) conforme à un format acceptable pour le Client.

(ii) A l'embarquement : Soixante Dix (70%) pour cent du prix du Marché des Fournitures embarquées sera réglé par lettre de crédit confirmée et irrévocable ouverte au nom du Titulaire du marché dans une banque de son pays, contre la fourniture des documents à fournir par le fournisseur et qui sont spécifiés à la clause ci-dessous.

(iii) À l'acceptation : dix (10%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

#### **2ème option :**

(i) A l'embarquement : Soixante-dix (70%) pour cent du prix du Marché des Fournitures embarquées sera réglé par lettre de crédit confirmée et irrévocable ouverte au nom du Titulaire du marché dans une banque de son pays, contre la fourniture des documents à fournir par le fournisseur et qui sont spécifiés à la clause ci-dessous.

(ii) À l'acceptation : Trente (30%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

## **6.2) Règlement des Fournitures si le fournisseur est installé en République Islamique de Mauritanie :**

Le Règlement des Fourniture en provenance de la République Islamique de Mauritanie sera effectué en ouguiya (MRU) comme suit :

#### **1ère option :**

i) Règlement de l'Avance : vingt (20%) pour cent du prix du Marché sera réglé dans les 30 jours suivant la signature du Marché, contre une demande de paiement, et une garantie bancaire (i) d'un montant équivalent (ii) valable jusqu'à la livraison des Fournitures et (iii) conforme à un format acceptable pour le Client.

ii) À l'acceptation : Quatre Vingt (80%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre

une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

### **2ème option :**

À l'acceptation : Cent (100%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

Le fournisseur devra préciser dans son offre laquelle des options choisies.

## **1 Documents à fournir au Client par le fournisseur**

Les documents d'embarquement et autres documents à fournir par le Fournisseur sont :

- un connaissement maritime non négociable ou un connaissement aérien,
- un certificat d'assurance (montant de l'assurance égal à 110% du montant du marché) ;
- un certificat de garantie du Fabricant ou du Fournisseur,
- un certificat de conformité des équipements délivré par une agence d'inspection acceptable pour la
- SOMELEC
- les détails relatifs à l'embarquement.

## **2 PENALITE DE RETARD**

En cas de retard d'exécution imputable au fournisseur par rapport au délai contractuel cité à l'article 4 ci-dessus, celui-ci sera passible de pénalités calculées par jours effectifs de retard, vendredi, samedi et jour fériés compris, d'un montant égal à 1/1000ème du montant total du contrat par jour calendaire de retard. La pénalité est plafonnée à 10% du montant du marché. Les pénalités seront appliquées le cas échéant de plein droit et sans qu'il soit besoin de mise en demeure.

## **3 RESILIATION**

La Société Mauritanienne d'Electricité (groupe-SOMELEC) pourra résilier ce contrat en cas de non-respect par le Fournisseur d'une ou plusieurs de ses obligations après mise en demeure d'une durée minimale de quinze (15) jours.

#### 4 Adresses des parties aux fins de notifications

SOMELEC Société mère

Adresse

BP 355 avenue Boubacar Ben Amer

Téléphone

.....

e-mail :.....

.....

A l'attention de

Monsieur le Directeur Général

- s'il s'agit du Fournisseur, à :

**Nom du Fournisseur**.....

Adresse

.....

Téléphone

.....

Email :.....

.....

A l'attention de

.....

#### 5 Droit applicable et langue du contrat :

Le Contrat est soumis au droit mauritanien et la langue du Contrat est le français.

#### 6 Règlement des différends :

Tout différend lié au présent Contrat que les parties ne pourraient régler à l'amiable sera soumis à la conciliation/arbitrage conformément au droit applicable.

**Fait à Nouakchott, le**

Pour le Client

Pour Le Fournisseur

**Fonction du signataire**

**Fonction du signataire**

**Signature et cachet**

**Signature et cachet**